



## AMELIORATION D'UNE STABULATION EXISTANTE,

## INSTALLATION D'UN SECHAGE EN GRANGE ET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

40 Places vaches laitières + 1540 m<sup>3</sup> séchage en grange  
+ 640 m<sup>3</sup> de stockage vrac + 36 kwc de photovoltaïques

**Agnès et Bertrand DAMON**

La Grange Neuve

63 890 St-Amand-Roche-Savine

Tél : 06 75 44 47 67

Altitude : 900 m

**SAU : : 100 ha de prairies**

| 25 à 30 ha séchage 1ère coupe  
| + 15 à 20 ha séchage 2ème coupe  
| + 5 à 10 ha séchage 3ème coupe

**Troupeau : 45 vaches laitières**

15 génisses renouvellement/ an, vêlage 24 mois

**Race : Prim'holstein + croisé normande**

**Production: 250 000 l de lait**

| Début des améliorations : 2010

| Mise en service photovoltaïque : 2019



# DESCRIPTIF MODIFICATIONS ET EQUIPEMENTS

## 2010.

Installation de 2 racleurs à câble avec une centrale : 5 raclages programmés par jour (gain de temps = 1H/jour).  
Amélioration du bardage : remplacement des translucides en polyester par du PVC et création de bardage bois ajouré

## 2011.

Création d'un bâtiment aire paillée pour génisses et VT (25 places) + stockage de foin en vrac en bout de bâtiment (la griffe à foin sert à l'alimentation et au paillage de cette stabulation)

## 2013.

Création d'un séchage en grange à la place de l'ancien silo d'ensilage : 2 cellules de 770 m<sup>3</sup> chacune + 1 ventilateur de 22kVA avec récupération de l'air réchauffé sous les panneaux photovoltaïques.

## 2015.

Aménagement d'un hangar en nurserie avec plancher de paillage, mur en bois, bardage bois ajouré et filet brise-vent amovible

## 2017.

Remplacement salle de traite 60° par une salle de traite épi 30° 2X5 postes avec décrochage automatique, portes pneumatiques, brumisation, modification de la maçonnerie et du plafond

## 2019.

Installation d'une centrale photovoltaïque de 36 kWc (186 m<sup>2</sup>)

## 2020.

Remplacement des bat-flancs de logette et installation de matelas.

## CONDITION DE TRAVAIL

- Le temps d'astreinte journalier est de 2 H le matin et 1H30 le soir à 2 personnes pour les 65 UGB avec des anciens bâtiments !
- L'alimentation prend 5mn X 2 repas / jour pour les VL, 5mn X 1 repas / jour pour les génisses
- Le paillage à la griffe demande 10 mn tous les 3 jours
- La traite dure 45mn pour 40 VL à 1.5 trayeurs

## REALISATION DES TRAVAUX

Les éleveurs ont réalisé l'essentiel des travaux hormis l'installation de la salle de traite, de la centrale photovoltaïque, la pose des griffes à foin et des ventilateurs.

## AVANTAGES

- Gain de temps d'astreinte
- Gain de confort pour les animaux (ventilation, luminosité, matelas)
- Gain de confort pour l'éleveur.

## INCONVÉNIENTS

- Les logettes restent courtes et l'aire d'exercice étroit
- Cet éleveur a acheté 2 auto-chargeuses d'occasion qui ont généré des pannes importantes ; il conseille d'acheter plutôt une auto-chargeuse neuve !
- Nécessité d'avoir un valet de ferme pour distribuer le foin des vaches.

## ENTREPRISES PRESTATAIRES

Racleurs :	APM	67 Dettwiller
Griffe à foin et ventilateur :	BORIES EQUIPEMENT	81 Denat
Salle de traite :	CHAPUIS	42 Craponne
Poseur photovoltaïque :	OHE	63 Clermont-Ferrand
Fabriquant photovoltaïque:	BASE	33 Canejean

## COÛT DES MODIFICATIONS

POSTE DE DÉPENSES	COÛT HT
Racleurs à câble	12 000 € (2010)
Aire paillé génisse + stockage foin en vrac	70 000 € (2011)
Séchage en grange dont auto-chargeuse 35 m <sup>3</sup> occasion	80 000 € (2013)
Griffe à foin occasion posée	15 000 € (2015)
Modification salle de traite, pose comprise	30 000 € (2017)
Centrale photovoltaïque + changement ventilateur, boîtier de commande et régulateur du séchage (Contrat de rachat à 0.12 € / kW)	70 000 € (2019)
Bat-flancs logettes et matelas	11 000 € (2020)
<b>TOTAL</b>	<b>288 000 €</b>
	<b>4 400 €/UGB</b>

# BÂTIMENT : AMÉLIORATIONS & ÉQUIPEMENTS



Bâtiment génisse avec stockage foin en vrac.



Alternance bois ajouré et translucide ouvrant ou fixe.



Ventilation salle de traite.



Plancher de paillage.



Salle de traite.

